



accueil de loisirs

« Velay Ouest Loudes »



juillet 2024 à mai 2025

Vacances scolaires

Organisateur :

L'association « Ville Auvergne »



L'association « **Ville Auvergne** » est un mouvement qui s'alimente du militantisme de ses membres et de ses techniciens. Profondément attachée aux valeurs de l'éducation populaire, son but est d'offrir aux enfants et aux jeunes de notre monde rural des loisirs éducatifs de qualité.

Les objectifs éducatifs de l'association :

- Donner à l'enfant un rôle d'acteur
- Permettre à l'enfant de s'épanouir dans la vie collective
- Enrichir la culture de l'enfant
- Former les acteurs de l'animation

ASSOCIATION VILLE AUVERGNE

Armandon

43230 SAINT PREJET ARMANDON

06.60.16.76.39 / 04.71.76.88.10

<https://villeauvergne.org/>

L'accueil de loisirs de Loudes

7 route de Saint Jean de Nay, 43230 LOUDES

06.42.24.31.90 / 09.52.65.09.98

al-loudes@villeauvergne.org

<https://villeauvergne.org/centres/loudes-velay-ouest/domaines/vacances>

Le secteur « Velay Ouest », une convention conclue entre 19 communes :

Loudes, Chaspuzac, Sanssac, Saint Jean de Nay, Vazeille, Vergezac, Saint Vidal, Fix, Saint Paulien, Borne, Allègre, Céaux d Allègre, Lissac, Darsac, Saint Geney, Bellevue la Montagne, Vernassal, Monlet, Blanzac.

L'accueil de loisirs de Loudes est l'un des deux centres du **secteur Velay Ouest** (le deuxième est à Allègre). Ces deux centres fusionnent les mercredis en dehors des vacances.

Il est ouvert pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, pour les enfants entre 3 et 13 ans.

Il est géré par l'association « **Ville Auvergne** » depuis avril 2013.

Le centre de loisirs de Loudes accueille principalement les enfants de sa propre commune et des communes voisines. Sont aussi accueillis des enfants dont les parents travaillent dans la zone industrielle de Chaspuzac.

Les activités du centre :

Le centre de loisirs propose aux enfants des activités ludiques, culturelles, créatives, et sportives. C'est un lieu de partage et d'expression de soi.

Afin que tous les enfants puissent profiter pleinement de leurs vacances, nous essayons autant que possible de répondre à leurs besoins. Nous mettons quotidiennement en place des outils nous permettant d'évaluer leur bien-être et leur satisfaction. Nous les encourageons au maximum à exprimer leurs opinions.

Nous proposons un thème par période autour duquel se déclinent toutes nos activités et sorties. Les plannings sont disponibles en ligne une à cinq semaines avant les vacances.

Les groupes d'âge :

Jusqu'à l'âge de 5 ans les enfants sont accueillis dans le groupe des petits. Nous proposons aux enfants les plus jeunes un temps de sieste entre 13h30 et 16h. Les activités et les rythmes sont adaptées à leur jeune âge (activités courtes, plus variées, et plus de routine pour les repères de temps)

A partir de 6 ans ou lors du passage en CP, les enfants peuvent choisir de rester dans le groupe des petits ou d'intégrer celui des grands.

Plutôt que d'établir un planning fixe par tranche d'âge, nous proposons 2 ou 3 activités au choix dans lesquelles se répartissent les enfants) .

LA JOURNÉE AU CENTRE DE LOISIRS

7h30 - 9h : Accueil du matin

Les enfants sont accueillis par un ou plusieurs animateurs



9h - 9h30 : Temps de lancement

Les animateurs proposent une courte animation pour présenter le thème et la journée aux enfants

9h30 - 11h45 : Activité du matin
Selon le planning : Bricolage, Création, Cuisine, Jeux collectifs et bien d'autres choses encore...



11h45 - 14h : Déjeuner

Les enfants prennent un repas collectif à la cantine du village + temps dehors

14h - 14h45 : Sieste ou Temps calme
Pendant que les plus petits dorment, les plus grands se détendent (ateliers divers)



14h45 - 16h : Activité de l'après midi

Selon le planning : Bricolage, Création, Cuisine, Jeux collectifs et bien d'autres choses encore...

16h - 16h30 : Goûter collectif
Le moment du goûter permet aux animateurs de faire un petit bilan de la journée avec les enfants



16h30 - 18h30 : Accueil du soir

Les familles viennent récupérer leurs enfants pendant qu'ils sont en temps libre

L'équipe d'animation permanente :

La directrice, Stéphanie Arnaudon, titulaire d'un BPJEPS en animation culturelle.

Le directeur adjoint, Matthéo Laurrain, titulaire d'un BPJEPS loisirs tout public.

Un animateur permanent, Rémy Laurent, titulaire d'un BEATEP

L'équipe d'animation saisonnière (été 2024) :

Saisonniers : Alexia Bages, Maelli Barbalat, Ambre Chastagnol, Anna Courtinat, Marguerite et Brunehilde Eyraud

Fonctionnement d'équipe :

Les animateurs sont présents sur la structure toute la journée et participent au repas. Un roulement est mis en place pour définir qui ouvre et ferme le matin et le soir.

Les activités sont préparées quelques semaines avant les vacances lors d'une réunion de préparation. Un bilan est fait en fin de semaine pendant les vacances.

L'été la préparation se fait sur un week-end entier. Deux journées organisées par l'association « Ville Auvergne » qui rassemble tous ses salariés, permanents et saisonniers.

Le rôle du directeur :

Pendant l'année :

- Il assure la continuité éducative de la structure
- Il est chargé de la création du projet pédagogique
- Il initie les projets d'animation

Entre les périodes de vacances :

- Il assure une permanence hebdomadaire
- Il gère l'accueil périscolaire des mercredis
- Il recrute, réunit et prépare ses équipes
- Il organise et planifie les vacances
- Il se charge de la communication auprès des familles et des partenaires
- Il alimente la page internet du centre
- Il gère les inscriptions et les différentes démarches administratives

Pendant les vacances :

- Il assure le suivi administratif, matériel, financier et sanitaire de la structure
- Il accueille et informe les familles
- Il coordonne, forme et accompagne les animateurs
- Il engage les équipes dans la fixation d'objectifs communs
- Il participe à l'animation et à la vie quotidienne de la structure

Après les vacances :

- Il rédige des bilans et évalue le projet pédagogique
- Il gère la comptabilité, les facturations et les règlements

Le rôle de l'animateur

De manière générale :

- Il connaît le projet pédagogique du centre
- Il connaît les caractéristiques et besoins de chaque tranche d'âge

Pendant les temps d'accueil :

- Il est acteur de l'accueil des enfants (pointage, présentations, jeux)
- Il va au devant des familles

Pendant les temps d'activités :

- Il propose des activités en lien avec les objectifs pédagogiques
- Il suscite l'intérêt des enfants
- Il s'adapte en cas de besoin (météo, effectifs)
- Il évalue ses activités avec les enfants

Pendant les temps de repas, de préparation ou de rangement : :

- Il fait le service des repas (ou aide les enfants à le faire)
- Il participe aux tâches ménagères et motive les enfants à faire de même

A chaque instant :

- Il connaît le nombre d'enfants qu'il encadre
- Il veille activement à la sécurité et au bien être des enfants
- Il veille à ce que les enfants se respectent
- Il a une attitude respectueuse envers les enfants

Les modalités de participation :

La première inscription :

Lorsqu'un enfant vient au centre pour la première fois, les parents ou responsables légaux doivent nous fournir son dossier d'inscription, accompagné d'une copie de ses vaccins. Les dossiers sont ensuite numérisés et la famille se voit attribuée des codes pour accéder à son espace personnel en ligne. Sur cet espace les familles peuvent gérer les réservations, consulter leurs factures ou mettre à jour leurs informations personnelles.

Les réservations :

Les réservations se font à la journée ou à la demi journée, avec ou sans repas. Nous sommes souvent complets, nous conseillons donc aux familles de réserver le plus tôt possible et de vérifier que nous avons bien reçu l'information. Nous pouvons prendre des réservations la veille, mais uniquement s'il nous reste de la place (les réservations envoyées le week-end pour le lundi sont à proscrire).

Dans l'idéal les réservations devraient être faites par le biais du portail famille (au plus tard 10 jours avant).

Les absences doivent être signalées au plus tard le jour même, avant 9h.

Horaires d'accueil :

Le matin les enfants sont accueillis entre 7h30 et 9h15.

A midi, ils peuvent être récupérés à partir de 11h45.

L'accueil en début d'après midi se fait entre 13h30 et 14h.

Le soir, les enfants peuvent être récupérés à partir de 16h30 et nous fermons à 18h30.

Les tarifs :

Les tarifs sont calculés en fonction du Quotient Familial (Caf ou Msa). Pour connaître le prix d'une journée, il faut multiplier ce dernier par 0.0118 euros (aucun supplément n'est demandé pour les sorties ou les interventions). Une calculatrice est disponible sur la page d'accueil du site internet de l'association.

La limite la plus basse se situe à 6.20 euros la journée pour les bas QF, et la limite la plus haute se situe à 12 euros pour les hauts QF. Le coût du repas est de 1€ .

Le prix d'une demi-journée correspond à 60% du prix d'une journée.

Nous ne facturons pas les journées d'absence justifiées.

Il existe une formule « forfait semaine » qui permet de réserver les 5 jours au prix de 4 (ou presque). Ce forfait doit être demandé au moment de la réservation et engage la famille à payer même en cas d'absence.

L'adhésion annuelle est de 5 euro par famille.

Factures et règlements :

Les factures sont distribuées en fin de mois. Elles sont remises en main propre si l'enfant est inscrit au centre ce jour là, ou envoyées par la poste.

Nous acceptons les chèques, chèques vacances, tickets CESU et virements bancaires. Nous acceptons les règlements en espèces mais ne rendons pas la monnaie (le surplus provoque un avoir). Le pointage des virements bancaires prend parfois une à deux semaines et il se peut que des impayés apparaissent par erreur sur certaines factures ; ne pas en tenir compte.

Nous acceptons aussi les aides CE. Compte tenu de la grande diversité des modalités de prise en charge, nous invitons les familles à fournir rapidement les documents nécessaires à la directrice du centre.

Jusqu'à l'âge de 6 ans, les enfants bénéficient d'un crédit d'impôts qui correspond à 50% des frais de garde. Des attestations sont délivrées aux familles au mois d'avril de chaque année.

Compte tenu d'un nombre important d'impayés, nous sommes tenus de refuser la réservation d'un enfant si le solde impayé de la famille dépasse les 100 euros. Nous conseillons donc aux parents ou tuteurs de vérifier qu'ils sont à jour avant de faire une réservation.

A apporter au centre :

- Un sac à dos par enfant (avec noms et prénoms apparents)
- Une tenue adaptée à la météo
- Une casquette ou un chapeau
- Des chaussures de sport
- Une gourde et une serviette de table
- Un doudou et/ou une sucette si besoin

La communication

Les familles déjà inscrites reçoivent régulièrement des informations par mail. Les autres sont informées de nos activités par le biais de flyers distribués dans les écoles.

Le site internet est régulièrement mis à jour. Les familles peuvent y trouver des dossiers d'inscription, le projet pédagogique, les plannings d'activités, les photos et les articles de lancement ou de fin de période.

La place des familles dans la vie du centre

Lors d'une toute première inscription, les familles sont invitées à rencontrer la directrice et à venir visiter les locaux avec le ou les nouveaux enfants.

Les jours de centre, les familles sont tenues d'accompagner et de récupérer les enfants à l'intérieur des locaux. Il est demandé aux animateurs chargés de l'accueil de faire de rapides transmissions. Les familles sont donc en contact constant avec l'équipe d'animation (directeurs et animateurs). La communication est fluide et une relation de confiance se met en place au fil du temps.

Nous organisons des réunions de présentation uniquement pour les camps ou activités spécifiques qui nécessitent une organisation particulière.

Les familles sont parfois sollicitées pour de l'appel aux dons sur des activités spécifiques (matériel de récupération, jardinage, etc...)

En juillet nous organisons chaque année une soirée familiale. En 2023, les enfants ont travaillé tout le mois sur le thème de l'Art Urbain. Ils ont créé un jeu de piste dans le village auxquels les familles ont pu participer (en + des habitants du village). Une démonstration de break dance avait aussi été proposée après un apéritif dînatoire. Cet été là les familles ont aussi été conviées à un rétrospective photo.

Nous sollicitons aussi certaines familles d'agriculteurs ou de commerçants pour l'achat des goûters ou des pique-niques.

Mesures pour les enfants porteurs de handicaps

Nous accueillons régulièrement des enfants porteurs de handicap (maladies génétiques, handicaps moteurs, autisme) ou des enfants à besoins spécifiques (trouble du comportement, TDA/H, etc...)

Pour chacun d'eux, un projet d'accueil est discuté avec la famille.

Il est dans l'intérêt de certains d'être accompagnés par un animateur supplémentaire. Dans ce cas nous faisons appel au Dalhir 43 qui facilite nos démarches.

Dans tous les cas nous tenons à préparer l'accueil, les locaux et les équipes. Pour éviter les incompréhensions, nous faisons aussi un travail de préparation et de sensibilisation auprès des autres enfants.



nos partenaires financiers, techniques et institutionnels :

Les mairies du SU : participent financièrement à l'accueil des enfants de leur commune

La marie de Loudes : propriétaire des locaux, met à notre disposition du personnel d'entretien.

La CAF : apporte un soutien financier et s'assure de la bonne mise en œuvre des projets pédagogiques.

La MSA : apporte un soutien financier.

Le département : finance une partie des sorties ou interventions.

La SDJES : les agents « Jeunesse et sport » s'assurent de la qualité éducative de l'accueil et de la bonne application de la réglementation.

L'agglomération du Puy en Velay : finance 5 transports collectifs par an.

Le Dahlir : aide à l'intégration des enfants en situation de handicap

Les écoles du secteur : aide à la communication et à la diffusion des flyers

La maison de retraite : avec qui nous mettons en place des rencontres « inter générations ».

La médiathèque de Chaspuzac : avec qui nous travaillons pour certaines manifestations et interventions culturelles.

La cantine de Saint Paulien : prépare et livre les repas de midi

Certains commerçants et agriculteurs locaux : nous fournissent pour les goûters ou le jardin.

Nos objectifs pédagogiques :

Aider l'enfant à grandir

- En lui permettant de sortir de sa zone de confort
- En le responsabilisant
- En lui apprenant à donner son avis
- En le poussant à se dépasser quand il est capable

Permettre à l'enfant de développer sa motricité

- En lui proposant des activités corporelles
- En lui permettant d'expérimenter son corps en temps libre

Eduquer l'enfant à l'éco citoyenneté

- En le sensibilisant à la gestion des déchets
- En la sensibilisant à la gestion des ressources
- En le sensibilisant à l'environnement naturel

Accompagner l'enfant dans ses projets

- En les initiant avec lui
- En l'accompagnant dans ses démarche

Favoriser le bien être des enfants

- En favorisant le plaisir et l'amusement
- En permettant la détente
- En permettant l'expression personnelle
- En embarquant l'enfant dans un imaginaire
- En créant des souvenirs pour l'enfant
- En portant un intérêt à chacun
-

Respecter les besoins de l'enfant

- En respectant les besoins physiologiques de l'enfant
- En respectant le besoin de sécurité de l'enfant
-

Apprendre à l'enfant à vivre avec les autres

- Permettre à l'enfant de rencontrer de nouvelles personnes
- Apprendre à l'enfant à partager avec les autres
- Apprendre à l'enfant à respecter les autres
- Apprendre à l'enfant à tolérer les différences
- Apprendre à l'enfant à gérer et exprimer adéquatement ses émotions

Intégrer les enfants à besoin spécifiques

- Accueillir des enfants différents
- Préparer l'accueil de ces enfants
- Préparer les autres enfants

Apprendre à l'enfant de nouvelles techniques

- Proposer à l'enfant de nouvelles pratiques
- Permettre à l'enfant de travailler sa motricité fine
- Apprendre à l'enfant à respecter des modèles ou les consignes
- Apprendre à l'enfant à s'organiser

Permettre à l'enfant de s'ouvrir au monde et aux autres

- Proposer à l'enfant des activités de nature artistique
- Proposer à l'enfant des activités de nature scientifique
- Proposer à l'enfant des activités pour découvrir le monde
- Permettre à l'enfant de partager des passions, des connaissances ou un savoir faire avec les autres
- Permettre à l'enfant de découvrir ou redécouvrir son environnement local
- Permettre à l'enfant de faire des expériences culturelles

Évaluation du projet pédagogique :

L'ensemble de l'équipe (permanents et saisonniers) participe à la fixation des objectifs pédagogiques lors du week end de préparation annuelle de l'association ville auvergne. Ces objectifs sont présentés aux animateurs au moment de la préparation de chaque périodes de vacances. Pour chaque objectif, une liste de moyens opérationnels est proposée et évaluée ensuite une à deux fois par mois en réunion.

Après chaque période de vacances, l'équipe de permanents se charge de restituer ces évaluations sous forme de tableaux bilans (ci-dessous)